



Infidélité de mon concubin

Par **lydia**, le **22/12/2007** à **17:33**

l'homme avec lequel je vis depuis déjà 17 ans viens de m'annoncer qu'il me trompait avec ma meilleure amie depuis 4 mois, elle de sont côté à quittée sont mari et ses enfants sans les regarder, lui ne sais pas il hésite entre nous deux!!!! mais en m'annonçant que si il choisissait l'autre je devrai partir avec ma fille, à t'il le droit de me mettre à la porte de cette façon car la maison que nous habitons appartient à sa mère!

Par **patrick02**, le **23/12/2007** à **20:15**

Bonsoir,

Pour répondre plus précisément à votre question, je vous conseillerai de vous rapprocher d'un avocat en consultation simple. Mais hélas, je pense qu'il peut, effectivement vous demander de partir. En l'état, rien n'a jamais été fait au préalable pour vous reconnaître un titre d'habitation; je sais, lorsque les choses vont bien on ne se préoccupe pas de cela.

En revanche, si cette adresse correspond, pour vous, à une élection de domicile (salaire, crédits ou autres, vous pourriez peut-etre engager la responsabilité de votre concubin lâche. A voir.

Bon courage,
Patrick

Par **lydia**, le **24/12/2007** à **17:24**

merci à vous je ne manquerais pas de me renseigner auprès d'un avocat, même si à ce jour

un pardon à été donné à cet homme, mais je vais me protéger au cas ou.....
encore merci